

**MASTER MEEF SECOND DEGRÉ
PARCOURS LETTRES**

LETTRES CLASSIQUES



**MASTER DES MÉTIERS
DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION
ET DE LA FORMATION
- MEEF 1 et MEEF 2 -**

SOMMAIRE

Présentation de l'ESPE et du Master MEEF	p.3
Présentation du Département de Lettres Anciennes	p.4
L'offre de formation du Département de Lettres Anciennes.....	p.5
Se former dans le cadre du Master MEEF – objectifs de la formation.....	p.6
Se former dans le cadre du Master MEEF – organisation de la formation-	p.7
CAPES / CAFEP de Lettres Classiques – Inscriptions, calendrier des épreuves et annales	p.8
CAPES / CAFEP de Lettres Classiques – Descriptif des épreuves -.....	p.9
CAPES / CAFEP de Lettres Classiques - Conditions d'inscription	p.11
Tableau général des enseignements du Master MEEF spécialité Lettres Classiques	p.13
MEEF 1 parcours Lettres Classiques : dates importantes et organisation de la formation.....	p.15
MEEF 1 parcours Lettres Classiques : détail des enseignements du bloc 1 « formation disciplinaire » .	p.16
Programmes des unités d'enseignement du M 1 MEEF Semestre 1	p.17
Programmes des unités d'enseignement du M 1 MEEF Semestre 2	p.24
Liens pour consulter les programmes de l'enseignement secondaire.....	p. 28
MEEF 2 parcours Lettres Classiques : dates importantes et organisation de la formation.....	p.30
MEEF 2 parcours Lettres Classiques : détail des enseignements du bloc 1 « formation disciplinaire »..	p.31
Programmes des unités d'enseignement du M 2 MEEF Semestre 3	p.32
Programmes des unités d'enseignement du M 2 MEEF Semestre 4	p.35

Présentation des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) et du Master MEEF

Depuis la rentrée 2013, les **ESPE** (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation) accueillent les étudiants titulaires d'une licence se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation et proposent des formations de préparation aux concours de recrutement. Leur mission est **d'assurer la formation initiale** de tous les enseignants et personnels d'éducation, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Missions des ESPE

Pleinement intégrées à l'université, les ESPE ont ouvert au 1^{er} septembre 2013. Les IUFM ont cessé d'avoir une existence juridique à cette date.

Leur mission première est de former les futurs enseignants ainsi que les étudiants se destinant à d'autres métiers de l'éducation et participer à leur formation continue. Cette formation, à forte dimension professionnalisante, accorde une place centrale à la recherche.

La nouvelle formation se déroule à la fois à **l'université**, au sein de formations organisées par les ESPE **avec les autres composantes universitaires**, et dans le **cadre de stages au contact des élèves**.

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Les ESPE organisent des formations de master MEEF à vocation professionnelle comportant **deux années d'études post-licence**. Ces formations comportent différents modules d'enseignements disciplinaires :

- une initiation à la recherche
- une ouverture sur l'international
- un volet apprentissage au numérique et par le numérique
- des outils et méthodes pédagogiques innovants

Le concours aura lieu à la fin de la première année de master.

Pour les étudiants admis, la **deuxième année de master inclura une période en alternance en responsabilité** dans une école ou un établissement scolaire. Ces étudiants auront alors le statut de fonctionnaires stagiaires.

Une formation renouvelée

Le futur enseignant doit acquérir un haut niveau de qualification et un corpus de savoirs et de compétences indispensables à l'exercice du métier. La formation s'appuie sur :

- un nouveau cadre national de la formation à destination des universités
- un nouveau cahier des charges de l'accréditation
- un nouveau référentiel national de compétences pour les futurs enseignants
- de nouveaux concours, intégrés aux cursus de master MEEF, spécialement dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

L'ESPE de l'académie de Nantes

L'ESPE de l'académie de Nantes constitue depuis le 1er septembre 2013 une école interne, composante de l'Université de Nantes. Elle comprend cinq sites de formation implantés dans chacun des cinq départements de l'académie de Nantes et un siège académique établi à Nantes.

Elle accueille des étudiants inscrits en masters "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" (MEEF). À cette fin, elle établit les collaborations nécessaires avec les autres composantes de l'université de Nantes ainsi qu'avec les universités du Maine et d'Angers.

Elle participe également à la formation continue des enseignants et contribue au développement de la recherche en éducation.

La formation dans le cadre du Master MEEF Lettres (Parcours Lettres Classiques et Parcours Lettres Modernes) est assurée par l'ESPE de l'Académie de Nantes, en collaboration avec le département de Lettres Anciennes et le département de Lettres Modernes de l'Université de Nantes et en concertation avec le rectorat.

Présentation du Département de Lettres Anciennes

Le Département de Lettres Classiques, créé en 1967, fait partie de l'UFR Lettres et Langages dont font également partie les départements de Lettres Modernes, de Philosophie, de Sciences du Langage, de Sciences de l'Éducation et d'Information et Communication.

- ORGANISATION DU DÉPARTEMENT -

Directeur	Frédéric Le Blay bureau 235 - tél. : 02.53.52.23.27 courriel : frederic.le-blay@univ-nantes.fr
Directrice-Adjointe	Sophie Van Laer bureau 237 – tél. : courriel : sophie.van-laer-becue@univ-nantes.fr
Secrétariat	Cécile Bolte bureau 109.5 - tél. : 02.53.52.22.76 courriel : secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr
Bibliothèque	salle 111 (avec celle de philosophie) - tél. : 02 53 52 22 73 responsable : Benoît CHETAÏLLE (02 53 52 23 04)

- ENSEIGNANTS DU DÉPARTEMENT DE LETTRES ANCIENNES -

Eugenio AMATO, responsable Erasmus et mobilité internationale
Géraldine HERTZ, responsable Master MEEF
Frédéric LE BLAY, directeur, responsable Master 1 Sciences de l'Antiquité
Pierre MARÉCHAUX, responsable Master 2 Sciences de l'Antiquité
Bernard MINEO, responsable Licence 2
Anne ROLET
Lucie THÉVENET, responsable Master 2 Préparation Supérieure à l'Enseignement
Odile TRESCH
Gilles TRONCHET, responsable Licence 3
Sophie VAN LAER, directrice adjointe, responsable Licence et Licence 1

**L'offre de formation
du Département de Lettres Anciennes**

LICENCE de Lettres, Parcours Lettres Classiques
3 spécialisations offertes :
*Langues et Cultures antiques, Histoire et Historiographie antiques,
Découverte des Métiers du Livre*
(durée 3 ans)



MASTER 1 MEEF Lettres classiques

**MASTER 1 Arts, Lettres & Civilisations
Parcours Sciences de l'Antiquité**

MASTER 2 MEEF Lettres classiques

**MASTER 2 Arts Lettres & Civilisations
Parcours Sciences de l'Antiquité**

Les étudiants inscrits dans l'un de ces deux Masters peuvent présenter le CAPES ou le CAFEP de Lettres classiques (caractère obligatoire pour le Master MEEF).



**MASTER 2 Préparation Supérieure à l'Enseignement
Lettres classiques**

Cette mention de Master offre une préparation à l'Agrégation externe de Lettres classiques.

et / ou

**DOCTORAT
(durée 3 ans)**

Se former dans le cadre du Master MEEF

- OBJECTIFS DE LA FORMATION ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS -

Organisation des enseignements

La formation est articulée autour de **5 blocs** :

- la **formation disciplinaire** (français, latin et grec), assurée par le Département de Lettres Anciennes et par le Département de Lettres Modernes.
- la **formation didactique et professionnelle**, assurée par l'ESPE. Cette formation intègre plusieurs dimensions : savoirs en didactique du français et des langues et cultures de l'Antiquité et savoirs concernant le contexte d'exercice ; recherche à visée professionnalisante ; mise en situation professionnelle grâce à cinq semaines de stage en établissement scolaire.
- le **contexte d'exercice du métier** : connaissance du système éducatif et de ses acteurs.
- la **recherche** : initiation à la recherche en éducation à visée pédagogique.
- la **mise en situation professionnelle**. C'est le versant pratique, pragmatique de la formation. C'est l'apprentissage « sur le terrain » : stages d'observation et stages de pratique accompagnée.

Se former au métier d'enseignant à travers des stages

Le Master MEEF comporte **5 semaines de stage** en M1 qui permettent à l'étudiant(e) de se familiariser avec son futur métier. Il s'agit de stages d'observation ou de stages de pratique accompagnée visant à développer la pratique de l'enseignement avec l'accompagnement d'un enseignant du secondaire.

Pour les étudiants de M2 admis au concours, la formation comporte un **stage en responsabilité** dans le cadre d'une formation en alternance. Les étudiants concernés ont le **statut de fonctionnaire-stagiaire**. Ils effectuent un stage en responsabilité équivalant à un mi-temps de service d'enseignement et sont rémunérés à hauteur d'un temps plein.

Un mémoire de recherche en lien avec la didactique et la pratique pédagogique

L'étudiant réalise un mémoire en seconde année de master MEEF. Ce mémoire est pleinement intégré dans la formation et doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles.

Le mémoire prend appui sur le stage en alternance et sur d'autres enseignements. Pour conduire sa recherche et élaborer son mémoire, l'étudiant bénéficie de l'encadrement pédagogique d'un enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur et, dans le cadre de son stage, du suivi d'un professionnel de terrain.

L'évaluation de la période d'alternance porte à la fois sur le mémoire de master, la soutenance de ce mémoire et l'activité du stagiaire en situation professionnelle.

Une formation à la maîtrise des outils numériques

L'objectif de cette formation est non seulement de savoir maîtriser les outils numériques sur le plan technique, mais aussi et surtout, de mettre ces derniers au service des pratiques pédagogiques (apprentissage en classe, interactivité et travail en autonomie, création de ressources pédagogiques).

L'étude d'une langue vivante étrangère

La validation des compétences liées à la maîtrise d'une langue étrangère qui sont acquises tout au long du master est une condition sine qua non pour l'obtention du diplôme. Elle donne en effet lieu à des crédits non compensables et nécessite donc impérativement l'obtention d'une note supérieure ou égale à la moyenne.

- ORGANISATION DE LA FORMATION -

Une formation commune au CAPES Lettres

À compter de la session 2014, le CAPES Lettres (ou le CAFEP Lettres) comporte une épreuve d'admission et une épreuve d'admissibilité commune aux deux options (lettres classiques et lettres modernes), tandis que les deux autres épreuves diffèrent selon l'option choisie.

Un certain nombre d'enseignements sont donc communs au MEEF Lettres. Ces enseignements sont assurés par l'ESPE et par le département de Lettres Modernes. Ils donnent une formation disciplinaire, didactique et professionnelle liée à l'enseignement du français (langue et littérature).

Une formation spécifique au CAPES Lettres option Lettres Classiques

Le Master MEEF de l'Université de Nantes est le seul Master MEEF de l'académie à préparer au CAPES ou au CAFEP Lettres option Lettres Classiques.

La formation aborde **les différents aspects des langues et des cultures de l'Antiquité** auquel le futur certifié de lettres classiques sera appelé à recourir dans le cadre de son enseignement :

- enseignement des langues anciennes permettant l'accès aux textes antiques
- découverte des textes fondateurs de l'Antiquité (lecture, traduction, commentaire) et mise en relation des mondes antiques et du monde contemporain
- découverte des éléments essentiels des civilisations antiques, (notamment pour des thèmes susceptibles de développer la réflexion citoyenne ou la connaissance des racines culturelles européennes)
- diversification des supports d'étude et recours à l'iconographie et à l'étude de l'art antique
- construction de séquences didactiques et formation spécifique à la didactique des langues et des cultures de l'Antiquité.

Une formation réunissant différentes composantes

Bénéficiant d'une expertise en matière de formation didactique et professionnelle, l'ESPE assure la formation en master MEEF en collaboration avec les départements de Lettres Classiques et de Lettres Modernes, dont l'expérience en matière de formation aux concours d'enseignement est avérée.

Le comité de pilotage du master MEEF Lettres, sur le site de Nantes, associe :

- la responsable de la formation à l'ESPE (**Domenica Brassel**),
- la responsable pour le département de Lettres Classiques (**Géraldine Hertz**)
- le responsable pour le département de Lettres Modernes (**Christian Zonza**).

Présenter le CAPES Lettres option Lettres Classiques ou le CAFEP Lettres option Lettres Classiques

- INSCRIPTIONS -

- les **inscriptions au master MEEF** se font à la division de la scolarité de l'ESPE
- les **inscriptions au concours du CAPES ou du CAFEP** se font sur le site de l'Éducation nationale.

- CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AU CONCOURS-

L'inscription au concours se fera du 11 septembre 2018, à partir de 12h00, au 11 octobre 2018, 17 heures, heure de Paris.

Les candidats au CAPES ou au CAFEP doivent procéder à cette inscription, leur donnant accès aux épreuves d'admission et d'admissibilité, **indépendamment de leur inscription au Master MEEF**. Il est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour vous inscrire.

Le concours se passe à la fin de l'**année de MEEF 1**. En cas d'obtention du MEEF 1 sans admission au concours, le concours peut être repassé à la fin de l'année de MEEF 2.

► Les **candidats admis au CAFEP** à l'issue de leur M1 MEEF devront **obligatoirement s'inscrire pour le M2 MEEF à l'IFUCOME** (Institut de Formation de l'Université Catholique de l'Ouest aux Métiers de l'Enseignement) d'Angers où ils suivront leur formation.

- CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CAPES ET DU CAFEP-

épreuves d'admissibilité	Les deux épreuves écrites auront lieu au printemps 2018 (entre le 25 mars et le 4 avril 2019). Le calendrier détaillé sera publié début septembre.
épreuves d'admission	Les calendriers prévisionnels ainsi que les lieux des épreuves d'admission pourront être consultés ultérieurement sur Publnet : http://publnetce2.education.fr/

- ANNALES ET RAPPORTS DU JURY -

Pour bien vous préparer aux épreuves du CAPES ou du CAFEP 2018, n'hésitez pas consulter les sujets des épreuves d'admissibilité du CAPES Lettres option Lettres Classiques et les rapports du jury des dernières sessions :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>

- DESCRIPTIF DES ÉPREUVES -

(arrêté du 19/4/2013)

Épreuves du concours externe du CAPES : section lettres

Les candidats ont le choix au moment de l'inscription entre **deux disciplines** :

- lettres classiques ;
- lettres modernes.

Les candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission par le jury du concours font l'objet de **classements distincts en fonction de la discipline choisie**.

L'ensemble des épreuves vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la **note zéro est éliminatoire**.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

A. — Épreuves écrites d'admissibilité

1° Composition française (durée : 6 h ; coefficient 1)

Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'Antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'étude des programmes de lycée.

Au titre de la même session, **le sujet est commun avec l'épreuve de composition française de la discipline lettres modernes**.

2° Épreuve écrite à partir d'un dossier (durée : 6 h ; coefficient 1)

L'épreuve permet d'évaluer **les compétences en langues et cultures de l'Antiquité** des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant **deux textes de langues anciennes** (latin et grec) liés par une même thématique **et un document textuel ou iconographique** permettant de caractériser une situation d'enseignement et destiné à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances. Les **textes latin et grec** proposés aux candidats **n'excèdent pas 160 mots chacun**.

L'épreuve **se déroule en deux temps** :

- a) Le premier, **noté sur 15 points**, consiste en **une version dans chacune des langues, latine et grecque** (7,5 points par version) ;
- b) Le second, **noté sur 5 points**, invite le candidat à **proposer un projet de lecture pour une classe donnée**, en mobilisant ses connaissances historiques, littéraires, culturelles, voire stylistiques, et celles des programmes de collège et de lycée, à partir de la mise en relation de l'un des deux textes de langues anciennes choisi par le jury et du document textuel ou iconographique inclus dans le dossier.

B. — Épreuves orales d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Épreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire (coefficient 2)

durée de la préparation : 3 h

durée de l'épreuve : 1 h (exposé : 40 min. ; entretien : 20 min.)

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des **programmes des classes de collège et de lycée**. Elle porte sur **un texte de langue française** accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon.

Elle consiste en une **explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire**. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné, et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

2° Analyse d'une situation professionnelle (coefficient 2)

durée de la préparation : 3 h

durée totale de l'épreuve : 1 h (exposé : 30 min. ; entretien : 30 min.)

L'épreuve porte sur les **langues et cultures de l'Antiquité**. Elle consiste à **élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier** proposé par le jury. Cette proposition du candidat sert de point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle.

Le dossier est composé d'un **texte long ou d'un corpus de textes, latins ou grecs**, éventuellement accompagnés de documents (reproductions d'œuvres d'art, documents pour la classe, texte littéraire de langue française ...) et présentés autant que de besoin avec sa/ leur traduction. Ce texte long ou ce corpus sont choisis en référence aux entrées majeures des programmes de collège et de lycée. Un **temps consacré à l'étude de la langue et à la relation entre monde antique et monde moderne** est obligatoirement compris dans cette séquence.

L'épreuve **vérifie la capacité des candidats** :

- à **analyser ces textes** ou ces documents et à faire preuve d'**esprit critique**,
- à **inscrire l'ensemble dans une démarche d'apprentissage** en relation avec les programmes et à proposer de manière précise et réfléchie la mise en œuvre d'une séance dans une classe,
- à **mobiliser, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques** courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propre des élèves, au service des apprentissages,
- à **se projeter** dans l'exercice du **futur métier**,
- à **communiquer à l'oral** de manière claire et organisée.

Au cours de l'**entretien qui suit l'exposé du candidat**, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la **capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins** des élèves, à **se représenter la diversité des conditions d'exercice** de son métier futur, à **en connaître de façon réfléchie le contexte** dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et **les valeurs** qui le portent, dont celles de la République.

- CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CAPES EXTERNE -

Condition de titre ou de diplôme

Vous devez à la date de publication des résultats d'admissibilité:

- être inscrit en première année d'études (M1) en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent
- ou remplir les conditions pour vous inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent,
- ou être inscrit en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent,
- ou être titulaire d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent.

Vous êtes dispensé de justifier d'un diplôme si :

- vous êtes ou avez été fonctionnaire titulaire dans un corps de personnels enseignants ou d'éducation,
- vous êtes ou avez été maître contractuel des établissements d'enseignement privés sous contrat admis définitivement à une échelle de rémunération.
- vous êtes mère ou père d'au moins trois enfants.
- vous êtes sportif de haut niveau.

Conditions de diplôme pour être nommé stagiaire, puis titulaire

- si vous n'êtes ni titulaire d'un master (ou d'un titre équivalent), ni dispensé de diplôme, vous devrez vous inscrire en deuxième année de master MEEF pour être nommé fonctionnaire stagiaire.
- si vous n'êtes pas inscrit en M2 MEEF, vous ne pourrez pas effectuer votre stage, mais vous conserverez le bénéfice du concours jusqu'à la rentrée scolaire suivante. Si, lors de cette nouvelle rentrée scolaire, vous êtes inscrit en M2 MEEF, vous pourrez être nommé fonctionnaire stagiaire. Sinon, vous perdrez le bénéfice du concours.
- si vous êtes déjà titulaire d'un master (ou d'un titre équivalent) ou dispensé de diplôme, vous suivrez un parcours adapté de formation à l'ESPE.

Pour être titularisé à l'issue de votre stage, vous devrez justifier d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent (sauf si vous êtes dispensé de diplômes).

Si vous êtes déclaré apte à être titularisé sans détenir un master ou un titre ou diplôme reconnu équivalent, votre stage sera prolongé d'un an afin d'obtenir votre diplôme. Dans le cas où vous ne l'obtiendriez pas, vous serez licencié ou réintégré dans le corps d'origine si vous étiez déjà fonctionnaire.

- CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CAFEP-CAPES -
(concours de l'Enseignement privé sous contrat)

Vous voulez exercer dans l'enseignement privé sous contrat ? Vous devez impérativement obtenir l'accord d'un chef d'établissement.

Cet accord permettra en cas de réussite au concours votre nomination sur un emploi de stagiaire puis, après validation de votre stage, votre nomination par l'autorité académique sur un emploi vacant. Il est délivré soit directement par le chef d'établissement soit par une commission lorsque l'établissement adhère à un accord pour l'emploi prévoyant la mutualisation de cette procédure.

Pour obtenir cet accord, vous devez prendre contact, dès l'inscription en M1 et au plus tard au moment de l'inscription au concours, avec les représentants de l'enseignement privé sous contrat de votre académie.

La réussite au concours ne signifie pas l'obtention automatique d'un contrat ou agrément définitif.

Il faut nécessairement :

- effectuer un stage rémunéré d'un an avec l'accord d'un chef d'établissement, en bénéficiant d'un contrat ou agrément provisoire. À l'issue de ce stage, un jury déterminera si vous pouvez, ou non, bénéficier d'un contrat ou agrément définitif. Les lauréats non nommés sur un emploi de stagiaire le 1er octobre suivant la date de proclamation des résultats perdent le bénéfice du concours.
- détenir, pour les concours dont la réglementation le prévoit, un diplôme de master ou un titre équivalent.

Si vous êtes reçu au concours externe et ne disposez pas de diplôme de master, vous devrez vous inscrire en deuxième année (M2) du master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) lors de votre année de stage et ne pourrez bénéficier d'un contrat ou d'un agrément définitif que si votre diplôme est validé (les candidats dispensés de diplôme ne sont pas concernés).

<p>Au titre d'une même session, un candidat ne peut s'inscrire dans une même section au concours de l'enseignement privé et au concours correspondant de l'enseignement public.</p>
--

Tableau général des enseignements du Master MEEF option Lettres Classiques

(sous réserve de modification)

M 1 / S 1 (30 ects) 229 h de cours et 3 semaines de stage stage du 15 au 19 octobre et du 3 au 14 décembre	Total heures	Nb d'ects	Coeff.
UE 11 Savoirs disciplinaires (6 EC obligatoires) EC 1 Littérature et culture (67 h) (commun Lettres Modernes et Lettres Classiques) EC 2 Littérature et civilisation grecques et outils numériques (9 h) EC 3 Littérature et civilisation latines et outils numériques (9 h) EC 4 Langue grecque (12 h) EC 5 Langue latine (12 h) EC 6 Constituants et forme de l'énoncé (6 h)	115 h	15	15
UE 12 Didactique. Savoirs pour l'enseignement (1 EC obligatoire) Didactique de la langue. Méthodologie concours	25 h	2	2
UE 13 Contexte d'exercice (1 EC obligatoire) Contexte d'exercice	25 h	3	3
UE 14 Langue vivante (1 EC Langue vivante au choix) LV anglais, LV allemand, LV espagnol ou LV autre langue	20 h	3	3
UE 15 Mise en situation professionnelle et recherche (2 EC obligatoires) EC 1 Ingénierie didactique et analyse de l'activité (20 h) EC2 Recherche (24 h)	44 h	7	7

M 1 / S 2 (30 ects) 240 h de cours et 2 semaines de stage (du 23 avril ou 3 mai 2019) écrits au printemps 2019 et oraux en fin d'année universitaire	Total heures	Nb d'ects	Coeff.
UE 21 Savoirs disciplinaires (7 EC obligatoires) EC 1 Savoirs disciplinaires. Simulation oraux concours (1 h par étudiant) EC 2 Littérature et culture (58 h) (EC communs Lettres Modernes et Lettres Classiques) EC 3 Littérature et civilisation grecques et outils numériques (9 h) EC 3 Littérature et civilisation latines et outils numériques (9 h) EC 4 Langue grecque (16 h) EC 5 Langue latine (16 h) EC 6 Constituants et forme de l'énoncé (6 h)	115 h	15	15
UE 22 Didactique. Savoirs pour l'enseignement (3 EC obligatoires) EC 1 Épistémologie et didactique du français (25 h) EC 2 Didactique. Simulation oraux concours (1 h par étudiant) EC 3 Option CAPES : Langues et culture de l'Antiquité (30 h)	56 h	5	5
UE 23 Contexte d'exercice (1 EC obligatoire) Contexte d'exercice	25 h	3	3
UE 24 Langue vivante (enseignement regroupé en S1)			
UE 25 Mise en situation professionnelle et recherche (2 EC obligatoires) EC 1 Transposition didactique. Analyse de l'activité (20 h) EC2 Recherche (24 h)	44 h	7	7

M 2 / S 3 (30 ects) 131 h / 125 h de cours stage en responsabilité pour les admis au concours : 9h hebdomadaires. stage de pratique accompagnée et options pour les étudiants non admis.	Total heures	Nb d'ects	Coef.
UE 31 Savoirs disciplinaires et didactiques (4 EC) EC 1 : 1 EC au choix (18 h ou 12 h) (EC commun Lettres Modernes et Lettres Classiques ou EC lié aux langues et cultures de l'Antiquité) EC 2 Épistémologie et didactique du français (18 h) EC 3 Enseigner le français avec le numérique (12 h) EC 4 Option didactique : Langues et cultures de l'Antiquité (12 h) <i>(enseignements optionnels pour les étudiants non admis)</i> <i>UE 11 : Savoirs disciplinaires</i> <i>UE 12 : Savoirs pour l'enseignement</i>	60/54h	10	10
UE 32 Contexte d'exercice (1 EC obligatoire) Contexte d'exercice (25 h)	25	5	5
UE 33 Langue vivante (1 EC Langue vivante au choix) LV anglais, LV allemand, LV espagnol ou LV autre langue (15 h)	15	3	3
UE 34 Mise en situation professionnelle et recherche (4 EC obligatoires) EC1 Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève (20 h) EC 2 Recherche (18 h) EC 3 Suivi activité professionnelle (2 h par étudiant) EC 4 Suivi recherche (1 h par étudiant)	41	12	12

M 2 / S 4 (30 ects) 109 h / 103 h de cours stage en responsabilité pour les admis au concours : 9h hebdomadaires. stage de pratique accompagnée et options pour les étudiants non admis.	Total heures	Nb d'ects	Coef.
UE 41 Savoirs disciplinaires et didactiques (4 EC) EC 1 : 1 EC au choix (18 h ou 12 h) (EC commun Lettres Modernes et Lettres Classiques ou EC liés aux langues et cultures de l'Antiquité) EC 2 Épistémologie et didactique du français (18 h) EC 3 Enseigner le français avec le numérique (12 h) EC 4 Option didactique : Langues et cultures de l'Antiquité (12 h) <i>(enseignements optionnels pour les étudiants non admis)</i> <i>UE 21 : Savoirs disciplinaires</i> <i>UE 22 : Savoirs pour l'enseignement</i>	60/54h	10	10
UE 42 Contexte d'exercice (1 EC obligatoire) Contexte d'exercice (25 h)	25	5	5
UE 43 Langue vivante (enseignement regroupé en S3)			
UE 44 Mise en situation professionnelle et recherche (3 EC obligatoires) EC1 Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève (20 h) EC 2 Suivi activité professionnelle (2 h par étudiant) EC 3 Mémoire Master (2 h par étudiant)	24	15	15

MEEF 1 Parcours Lettres Classiques

- DATES IMPORTANTES ET ORGANISATION DE LA FORMATION-

► réunions de rentrée :

Les étudiants sont invités à assister à 3 réunions de rentrée :

- **mardi 11 septembre 2018 à 10h (Département de Lettres Anciennes, salle C 020, bâtiment Censive)**
- **mardi 11 septembre 2018 à 13h30 (ESPE, 4 Chemin de Launay Violette, 44300 Nantes)**
- **mercredi 12 septembre 2018 à 13h30 (Département de Lettres Modernes, bâtiment Censive, salle C 024)**

► début des cours :

- Pour les enseignements assurés par l'ESPE (UE 12, 13 et 15) : se renseigner auprès de l'ESPE.
- **lundi 17 septembre 2018** pour les enseignements assurés par le Département de Lettres Anciennes et par le Département de Lettres Modernes (UE 11 et 14)

► organisation de la formation :

- enseignements assurés par l'ESPE (UE 12,13 et 15 ; UE 22,23 et 25) : cours **le mercredi et le vendredi** pour le semestre 1, **le mercredi, le jeudi matin et le vendredi** pour le semestre 2.
- enseignements assurés par **les Départements de Lettres Anciennes et de Lettres Modernes** : cours **le lundi, le mardi et le jeudi** (seulement le jeudi après-midi pour le semestre 2).
- **stages** :
 - du **15 au 19 octobre 2018** (1 semaine)
 - du **3 au 14 décembre 2018** (2 semaines)
 - du **23 avril au 3 mai 2018** (2 semaines)

► éléments de formation spécifiques au parcours Lettres Classiques

- Outre plusieurs des enseignements liés aux « Savoirs disciplinaires » dans l'UE 11 (48 h) et dans l'UE 21 (56 h), le MEEF 1 option Lettres Classiques comporte une préparation spécifique à l'épreuve 2 d'admission « Langues et Cultures de l'Antiquité » dans l'UE 22 « Didactique. Savoirs pour enseigner » : 30 h TD.
- Les autres enseignements sont communs au MEEF Lettres.

► modalités d'évaluation

L'évaluation se fait par contrôle continu.

L'UE 14 (langue vivante) n'est pas compensable. Pour valider le MEEF 1, il faut donc obtenir une note au moins égale à 10 pour cette UE.

Toutes les UE donnent lieu à une seconde session (session de rattrapage).

**- DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS DU BLOC 1 « FORMATION
DISCIPLINAIRE » -**

M 1 / S 1

(9 semaines de cours et 3 semaines de stage)

UE 11 Savoirs disciplinaires (6 EC obligatoires)	<p>EC 1 Littérature et culture (67 h) (commun Lettres Modernes et Lettres Classiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CC1 Roman (34h) - CC2 Théâtre (23h) - CC3 Explication (10h) <p>EC 2 Littérature et civilisation grecques et outils numériques (9 h)</p> <p>EC 3 Littérature et civilisation latines et outils numériques (9 h)</p> <p>EC 4 Langue grecque (12 h)</p> <p>EC 5 Langue latine (12 h)</p> <p>EC 6 Constituants et forme de l'énoncé (6 h)</p>
UE 14 Langue vivante (1 EC Langue vivante au choix)	<p>Anglais Espagnol Allemand autre langue</p>

M 1 / S 2

(9 semaines de cours, 2 semaines de stage et 1 semaine neutralisée pour les épreuves d'admissibilité)

UE 21 Savoirs disciplinaires (7 EC obligatoires)	<p>EC 1 Savoirs disciplinaires. Simulation oraux concours (1 h par étudiant)</p> <p>EC 2 Littérature et culture (58 h) CC1 Poésie (23h) CC2 Explication de texte (35h) (EC communs option Lettres Modernes et option Lettres Classiques)</p> <p>EC 3 Littérature et civilisation grecques et outils numériques (9 h)</p> <p>EC 4 Littérature et civilisation latines et outils numériques (9 h)</p> <p>EC 5 Langue grecque (16 h)</p> <p>EC 6 Langue latine (16 h)</p> <p>EC 7 Constituants et forme de l'énoncé (6 h)</p>
UE 24 Langue vivante	<p>Enseignement regroupé en S1</p>

Programmes des unités d'enseignement du M1 MEEF

M1 / S1

<i>U.E. 11 Savoirs disciplinaires</i>	15 ects	coeff. 15
---------------------------------------	---------	-----------

EC 1 LITTÉRATURE ET CULTURE (67h)

(cours assurés par le département de Lettres Modernes et communs aux deux parcours)
Préparation à l'épreuve 1 d'admissibilité (composition française) et à l'épreuve 1 d'admission (partie explication de textes)

Dans une dissertation, il y a du **savoir** et du **savoir-faire**.

I. LE SAVOIR- FAIRE

Avant toute chose, il convient de rappeler que vous passez un concours qui a ses exigences, ses règles. **Rien ne sert de savoir, il faut savoir à point**, *id est* connaître la nature des épreuves, les attentes du jury, et se préparer en conséquence. C'est le *terminus ad quem*, la finalité (ce qui vous sera demandé le jour du concours) qui doit déterminer *totale*ment le parcours, les apprentissages, les lectures, la gestion du temps.

En clair, cela veut dire que la maîtrise de l'exercice est impérative : rien ne sert de savoir si vous ne savez pas mobiliser ce savoir *dans les règles*, si vous ignorez les principes de base de l'argumentation, si vous ne savez pas faire une dissertation. La complainte des rapports de jury est une ritournelle, toujours la même : les correcteurs déplorent que soient très nombreux les candidats qui semblent n'avoir aucune idée des « règles du jeu », qui ignorent le b-a-ba de la technique, qui méconnaissent les rudiments de « l'art de la dissertation ».

Comme *cet « art » ne relève nullement du don, mais de la pratique, de l'entraînement* (c'est en dissertant qu'on sait faire des dissertations), il est essentiel de s'entraîner à construire des plans de devoirs aussi bien qu'à rédiger des dissertations entières.

Naturellement, la règle ci-dessus vaut également pour *l'oral, qui ne s'improvise pas* : là encore, il est essentiel de s'exercer à faire, en présence d'autres étudiants, des explications de textes orales.

II. LE SAVOIR

Dans une « Composition française », il y a du **savoir-faire** et du **savoir** : une *dissertation relève du texte argumentatif*, et qui dit **texte argumentatif** dit absolue nécessité d'apporter des preuves, de mobiliser des exemples, des citations, etc., pour étayer son dire. Il est donc impossible de faire une « composition » portant sur la littérature française sans connaissances littéraires précises, diversifiées, sans avoir en tête des phrases, des vers, des poèmes, des tirades, des débuts de romans, etc., des grands auteurs et des grandes œuvres.

Puisque c'est du **savoir-pour-le-concours** qu'il s'agit, il vous faut :

A. Partir des ouvrages de base : les manuels scolaires utilisés dans les lycées, sans oublier les « Lagarde et Michard » et « Chassang et Senninger », sortis d'usage, mais toujours utiles, incontournables. Je vous conseille **surtout *Textes et documents*, collection d'Henri Mitterand chez Nathan**. Vous trouverez une multitude de textes (sources et critiques) mais aussi des outils (fiches sur les mouvements littéraires, les auteurs, l'histoire, la société...). En effet, le CAPES étant un concours de recrutement de professeurs de français, ce que l'on demande aux candidats, c'est une connaissance des *grands* auteurs, des *grands* mouvements, des *grandes* théories, et, de ce point de vue, il n'est pas de « sources » plus opératoires pour la dissertation générale que le savoir classique, canonique, patrimonial, enregistré dans les manuels de littérature française. Aussi critiquables soient-ils, ces manuels « officiels » couvrent les siècles, les écoles, les mouvements majeurs, et ils proposent des extraits, une anthologie des textes qu'il est absolument indispensable de connaître (et que vous retrouverez très souvent à l'oral).

En complément, vous pouvez /devez amplement tirer parti des **anthologies** qui prolifèrent aujourd'hui dans de nombreuses collections de poche (un siècle de littérature pour bien moins que le prix d'une place de cinéma).

B. Combler les lacunes les plus criantes, œuvrer pour *maîtriser vraiment* au moins deux oeuvres par siècle et par genre. Par exemple : une tragédie de Corneille et une de Racine, et deux comédies de Molière pour la tragédie et la comédie au XVII^e siècle ; un conte de Voltaire et un écrit théorique de Diderot ou de Rousseau pour la littérature d'idées au XVIII^e siècle ; un roman de Balzac, de Flaubert, et un roman de Stendhal ou de Zola pour le roman au XIX^e siècle ; un recueil de poèmes romantiques et un recueil post-baudelairien pour la poésie à la même époque ; deux œuvres théâtrales, deux œuvres romanesques et deux œuvres poétiques du XX^e siècle...

Je vous conseille de travailler de façon diachronique et synchronique : cela signifie que vous pouvez lire de la tragédie : une du XVI^e, une du XVII^e, une du XVIII^e, etc, pour comprendre l'évolution du genre ; et vous pouvez lire cette tragédie en la replaçant dans le contexte historique, social, philosophique et littéraire : une tragédie de Corneille à mettre en parallèle avec l'écriture de l'histoire au XVII^e ou le roman héroïque.

C. En ce qui concerne les ouvrages critiques, on s'efforcera de connaître les grandes doctrines et écoles des siècles passés (du XVI^e siècle à nos jours). On aurait tout intérêt à lire au moins un ouvrage de synthèse par grande section (sur le classicisme, le romantisme, le XVIII^e siècle, le théâtre, le roman, la poésie, la nouvelle, l'essai, l'autobiographie, la critique elle-même ...).

Le candidat trouvera dans les livres de la « collection U » chez Armand Colin, dans la collection « Lire » (*Lire le Classicisme*, *Lire le Romantisme*, *Lire le Symbolisme*, etc.) de chez Dunod, ainsi que dans bien d'autres collections (*Introduction à la vie littéraire de...*, chez Bordas, par exemple), des **ouvrages de synthèse** utiles pour couvrir les siècles, les genres, les mouvements, les doctrines, les auteurs... Tous ces ouvrages de base se trouvent à la B.U. (salle 21).

D. Le nombre d'ouvrages proposés aux étudiants dans un louable (et commercial) souci pédagogique est astronomique. Dans ce raz-de-marée éditorial, **deux livres informés, précis, vraiment utiles :**

- M.-P. Schmitt et A. Viala, *Savoir-lire*, Didier, 1982, 224 p. [Ouvrage clair, concis, qui va à l'essentiel]

- J. Rohou, *Les études littéraires. Méthodes et perspectives*, Nathan, 1993, 216 p. [Ouvrage

limpide, informé, fondamental. D'excellents conseils « de base » pour la rédaction de la dissertation. A lire et relire, à « intérioriser ».]

Au cours de cette année de préparation, il y aura des cours portant sur les différents genres :

CC1 : Le roman

cours de **Mme Pierre**

8 x 4 heures (2+2) + une semaine à 2 h

« Roman – questions de littérature »

Ce cours abordera, d'une part, les problématiques posées par le roman et plus généralement les formes narratives et, d'autre part, préparera à une réflexion globale sur les grands enjeux de la littérature : questions de réception, rapports texte-lecteur, production du sens, statut des « classiques » etc.

L'objectif est double : élaborer des éléments d'analyse en vue de l'épreuve de la composition française, consolider les connaissances fondamentales en histoire littéraire. Les premières séances seront consacrées à la méthode de la composition française.

BIBLIOGRAPHIE :

Jacques Vassevière et Nadine Toursel, *Littérature : 140 textes théoriques et critiques*, A. Colin (un recueil indispensable, tout-terrain...).

Nathalie Piégay-Gros, *Le Roman*, G-F Corpus.

Idées sur le roman, textes critiques sur le roman français, XII^e-XX^e siècle, sous la dir. d'Henri Coulet.

Vincent Jouve, *La Lecture*, Hachette.

CC2 : Le théâtre

cours de **Mme Ligier-Degauche**

7 x 3 heures + une semaine à 2 h

Ce cours s'intéressera à la spécificité du genre théâtral et au système de conventions particulières qu'il suppose (« Un théâtre sans convention n'a pas d'espoir », selon Olivier Py, *Les Mille et une définitions du théâtre*). Le théâtre n'est pas un genre littéraire comme un autre dans la mesure où l'interaction avec le public détermine l'auteur dans ses choix : sollicité ou malmené, le spectateur n'est jamais oublié ; la feinte négation du public (par exemple avec la théorie du 4^e mur) est elle-même une manière paradoxale d'en réaffirmer la nécessité. Genre impur, le théâtre ne peut se concevoir hors de sa réalisation scénique, à moins d'écrire *Un Spectacle dans un fauteuil* (1834) comme Musset. Aussi le cours ne portera pas que sur les querelles esthétiques qui ont jalonné l'histoire du théâtre en France et en Europe, mais s'attachera à prendre en compte l'espace spectaculaire et ses transformations. Enfin, il visera à réfléchir à la façon dont le théâtre peut entrer en résonance avec des questions sociétales (la question des minorités, la légitimité politique, les définitions du « genre », etc.), en ayant le souci de mettre en perspective les pièces par rapport à leur contexte de production. Le refus des effets de réel ou le choix de la reconstruction du réel (définition possible de la *mimesis*) seront étudiés eux aussi afin de considérer le prisme dramatique dans son ensemble. Des dossiers d'extraits de pièces et de textes théoriques vous seront donnés en cours, avec des conseils bibliographiques.

(La poésie sera étudiée au 2e semestre.)

(II) Préparation à l'épreuve 1 d'admission (partie explication de textes)

CC3 : Explication de textes
(10 h)

cours de **Mme Blain**

La préparation de l'oral ne peut se concevoir séparément de celle de l'écrit : les conseils proposés pour la littérature française sont donc entièrement à reprendre ici. Cette préparation commence au premier semestre avec 10 heures de cours et s'intensifie au second semestre.

De nombreux rapports de jury soulignent que rien ne s'improvise moins qu'une explication improvisée qui suppose de mobiliser d'une part la synthèse de vos connaissances (histoire littéraire, des idées, des arts, mais aussi analyse poétique, rhétorique, stylistique...), d'autre part une mise en forme maîtrisée de l'exercice oral qui prouve au jury non seulement que vous avez compris le texte, mais plus encore que vous saurez l'expliquer devant une classe.

L'épreuve se prépare donc par la pratique assidue des textes et contextes et surtout par l'entraînement régulier en temps limité. C'est la raison pour laquelle une plage horaire très large est réservée à ce cours : 2h de préparation, suivies de 2h de cours commençant par une explication d'étudiant (à l'exception des toutes premières séances).

La pratique des séries littéraires s'impose (voir les conseils ci-dessus).

On y ajoutera avec profit la consultation d'une série d'histoire générale de la France (BU, salle 21, cotes 844 sq.). Il est aussi très efficace de feuilleter régulièrement des ouvrages d'histoire de l'art pour s'imprégner visuellement du contexte culturel de la période que vous travaillez. (BU, entrée de la salle 10, généralités : cotes 709, puis déroulement chronologique).

Avoir **constamment** sous la main un dictionnaire des noms propres et communs (*Robert*), et recourir le plus souvent possible au *Dictionnaire des mythes littéraires*, *Dictionnaire de mythologie*, *Dictionnaire des symboles...* (BU, salle 11, cotes 801 sq.).

Quelques ouvrages traitent de la méthodologie de l'explication de textes : BU, salle 11, cotes 808. Outre les manuels Bordas, Colin, on notera parmi les ouvrages récents :

- Marie-Annick GERVAIS-ZANINGER, *L'explication de texte en littérature, méthodes et modèles*, Hermann, 2006, écrit par un membre du jury, très proche de l'esprit du cours, très structuré ;
- *L'explication littéraire, Pratiques textuelles*, sous la direction de R. Bourkhis, A. Colin, 2006. Echantillon de pratiques textuelles pour étudiants déjà confirmés.

Rappel : tous les dictionnaires, ouvrages de référence et « usuels » dont vous pouvez avoir besoin pour la préparation des concours se trouvent au CIDRE (bâtiment Censive, premier étage).

EC 2 LITTÉRATURE ET CIVILISATION GRECQUES ET OUTILS NUMÉRIQUES

(1h hebdo sur 9 semaines)

cours de **Mme Hertz**

Il s'agira d'abord de présenter les outils numériques et ressources documentaires les plus utiles aux chercheurs hellénistes : catalogues, sites, bases de données (TLG, l'Année philologique, revues en ligne, SUDOC, etc.). Des exercices pratiques en salle informatique seront proposés aux étudiants, ainsi qu'un rappel des normes s'imposant à tout travail universitaire (comment citer, où placer les appels de note, comment rédiger une note de bas de page à vocation bibliographique, comment organiser sa bibliographie finale).

Cet enseignement méthodologique liminaire s'avérera utile non seulement pour la rédaction du mémoire de master mais pour le travail écrit exigé de chaque étudiant participant au cours. Il aura en effet à mener un travail de recherche personnel sur un thème choisi au sein d'une liste de sujets liés à la littérature ou à l'histoire politique et sociale grecques. Il disposera ensuite d'une séance pour exposer aux autres étudiants les résultats de son travail en basant sa présentation orale sur un dossier – rédigé selon les normes exposées précédemment – comprenant les sources grecques exploitées et une bibliographie raisonnée.

EC 3 LITTÉRATURE ET CIVILISATION LATINES ET OUTILS NUMÉRIQUES
(1h hebdo sur 9 semaines)

cours de **M. Le Blay**

Introduction aux sources et aux ressources documentaires sur l'Antiquité.

En complémentarité avec le séminaire de Mme HERTZ, ce séminaire consistera en une présentation des ressources nécessaires à la recherche dans le domaine des sciences de l'Antiquité. La méthodologie et les règles d'établissement d'une bibliographie seront étudiées. À titre d'exemple, la présentation des sources et des ressources se concentrera sur les champs de la philosophie et des savoirs scientifiques antiques.

La préparation d'un dossier documentaire portant sur un thème libre donnera lieu à évaluation.

Indications bibliographiques utiles pour l'épreuve 2 d'admissibilité et pour les épreuves d'admission

- Mythologie

EISSEN A., *Les Mythes grecs*, Paris, Belin, 1993 (avec prolongements culturels divers).

GRIMAL P., *Dictionnaire de la mythologie gréco-latine*, Paris, PUF, (1951) 2002.

- Littérature

BILLAULT A., *La littérature grecque*, Paris, Hachette, 2000.

CANFORA L., *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote*, Paris, Éd. Desjonquères, 1994 (pour la traduction française).

SAÏD S., TRÉDÉ M., LE BOULLUEC A., *Histoire de la littérature grecque*, Paris, PUF, 2004.

NÉRAUDAU J.-P., *La littérature latine*, Paris, Hachette Supérieur, 2000.

ZEHNACKER H., FREDOUILLE J.-C., *Littérature latine*, Paris, PUF, 2013.

MARTIN R., GAILLARD J., *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 2013.

- Théâtre

préface à l'édition complète des *Tragiques grecs*, par B. DEFORGE et L. BARDOLLET, tome 1, Paris, Robert Laffont, 2001.

DEMONT P. et LEBEAU A., *Introduction au théâtre grec antique*, Le Livre de Poche, 1996.

DUPONT F., *Le théâtre romain*, Paris, Armand Colin, 2011.

- Histoire

BRUN P., *Le Monde grec à l'époque classique (500-323 av. JC)*, Paris, Armand Colin, 2010.

CABANES P., *Petit atlas historique de l'Antiquité grecque*, Paris, Armand Colin, 2013.

RUZÉ F. et AMOURETTI M.-P., *Le Monde grec antique*, Paris, Hachette (1990) 2011.

ORRIEUX Cl. & SCHMITT PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1995.

HINARD Fr. (dir.), *Histoire romaine, des origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.

LE GLAY M., VOISIN J.-L., LE BOHEC Y., *Histoire romaine*, Paris, PUF, 1999.

CHRISTOL M., NONY D., BERRENDONNER Cl., COSME P., *Rome et son Empire. Des origines aux invasions barbares*, Paris, Hachette, 2007.

- Rhétorique

PERNOT L., *La rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

- Religion

BRUIT ZAIDMAN L. et SCHMITT PANTEL P., *La religion grecque dans les cités à l'époque classique*, Paris, Armand Colin, 1991.

SCHEID J., *La religion des Romains*, Paris, Armand Colin, 2010.

- Philosophie

LÉVY C., *Les Philosophies hellénistiques*, Paris, Le Livre de Poche, 1997.

- Civilisation

HOWATSON M.C. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité - mythologie, littérature, civilisation*, Paris, Robert Laffont, 1993 (pour la traduction française).

MOSSÉ Cl. (éd.), *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992.

QUEYREL A. et F., *Lexique d'histoire et de civilisation grecques*, Paris, Ellipses, (1996) 2010.

VEYNE P., *L'Empire gréco-romain*, Paris, Seuil, Points Histoire, 2005

EC 4 LANGUE GRECQUE (12 h)

cours de **Mme Hertz**

Ce cours propose un entraînement à la traduction littéraire de textes grecs présentant un certain niveau de difficulté. Les versions, représentatives de genres et de périodes variés, offriront chacune l'occasion de réviser un point grammatical particulier sur lequel achoppent souvent les étudiants.

Outils de référence :

A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950

J. BERTRAND, *Nouvelle grammaire grecque*, ellipses, 2000

Ph. GUIARD & Ch. LAIZÉ, *Lexique grec pour débiter*, ellipses, 2012

EC 5 LANGUE LATINE (12 h)

cours de **M. Mineo**

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant en fin d'année de consolider sa capacité à traduire de façon plus fluide les auteurs classiques (prose/poésie). La formation repose sur la pratique du petit latin et un contrôle continu (épreuves surveillées) complété par des versions à faire à la maison. Le niveau acquis permettra à l'étudiant de mener à bien son travail de recherche en privilégiant un contact direct avec les textes d'auteur. Au terme de cette formation, les étudiants seront en mesure de passer l'épreuve de version latine de l'écrit du Capes de Lettres Classiques dans les meilleures conditions.

La pratique du petit latin pendant les vacances (*Guerre des Gaules* de César, *Enéide* de Virgile, *Métamorphoses* d'Ovide, *Catilinaires* de Cicéron, etc.) est fortement conseillée, à raison de 20/30 minutes par jour.

EC 6 CONSTITUANTS ET FORME DE L'ÉNONCÉ (6 h)

cours de **Mme Van Laer**

Descriptif :

L'objectif de cet enseignement est de **préparer à l'épreuve orale de grammaire française des concours d'enseignement** (CAPES, CAFEP et Agrégation de Lettres Classiques)

La préparation de cette épreuve suppose de maîtriser les principales catégories de la grammaire (classes de mots, constituants de la phrase, fonctions syntaxiques, formes et constructions verbales, énonciation et organisation communicationnelle, ...) et les principes

de l'analyse. Mais, parce que la question porte sur un texte, elle demande aussi de savoir traiter une notion grammaticale à partir d'occurrences, en donnant une définition de la notion et en établissant un plan et une problématique.

C'est cette réflexion sur la délimitation et les frontières des catégories qui permet de rendre compte de certaines occurrences complexes en ce qu'elles se prêtent mal à une analyse univoque. Elle permet également une réflexion sur la transmission des savoirs grammaticaux, réflexion qui peut être étendue à la grammaire des langues anciennes, avec une approche plus linguistique et une terminologie plus proche de celle en vigueur pour le français.

Chaque séance sera consacrée à l'étude d'une notion à partir d'un texte. Pour préparer la séance, une fiche récapitulative de grammaire et l'extrait d'un document pédagogique seront auparavant mis à la disposition des étudiants.

Indications bibliographiques

• Grammaire du français

- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R., 2014, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF. (grammaire française de référence pour le CAPES)

- *Terminologie grammaticale*, 1997-1998 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

à compléter avec la consultation des programmes du collège 2015 (cycles 3 et 4) qui apportent quelques changements terminologiques

cycle 3 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708

cycle 4 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

- Fournier N., 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.

- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

- Neveu F., 2011, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, A. Colin.

• Pour une approche de la langue adossée aux travaux récents de linguistique et de grammaire

- Bertrand J., *La grammaire grecque par l'exemple*, Paris, Ellipses, 2008.

- Bortolussi B., *La grammaire du latin*, Paris, Hatier, Collection Bescherelle, 2000. (pour une approche synthétique du latin)

- Lavency M., *Vsus, description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Paris, Duculot, 1985. (ouvrage plus systématique)

U.E. 14 Langue vivante	3 ects	coeff. 3
-------------------------------	---------------	-----------------

Anglais : Cours de **Mme Paris**

Adaptation du format des certifications en langue à quatre compétences à des supports littéraires et cinématographiques.

Nous travaillerons, entre autres, sur la compréhension et la production orales ainsi que l'interaction. La participation active sera, par conséquent, prise en compte dans la validation.

Espagnol : cours de **Mme Madec**.

Autre langue : se renseigner auprès de la Faculté des Langues et Civilisations Etrangères.

M1 / S2

U.E. 21 Savoirs disciplinaires

15 ects

coeff. 15

EC 1 SAVOIRS DISCIPLINAIRES. SIMULATION ORAUX CONCOURS (1 h par étudiant)

(Heures de préparation à l'oral assurées par différents enseignants de Lettres modernes)

EC 2 LITTÉRATURE ET CULTURE (58 h)

(cours assurés par le département de Lettres Modernes et communs aux deux parcours)

Préparation à l'épreuve 1 d'admissibilité (composition française) et à l'épreuve 1 d'admission (partie explication de textes)

(I) Préparation à l'épreuve 1 d'admissibilité (composition française)

Après l'étude du roman et du théâtre au 1^{er} semestre,

CC1 : La poésie

cours de **Mme Labbé**

(7x 3h + une semaine à 2 h)

Ce cours abordera la poésie en croisant approche générique et approche historique dans l'optique de la préparation à la dissertation. Il est destiné à approfondir vos connaissances théoriques sur la poésie (formes et rôles de la poésie, missions et représentations du poète) et ses évolutions. Il importe, pour vous préparer au mieux à l'exercice de la dissertation, de travailler en amont du cours sur les textes fondamentaux, par exemple à l'aide d'une anthologie destinée aux classes secondaires et d'un manuel d'histoire littéraire généraliste. Après avoir identifié les principaux mouvements et comblé d'éventuelles lacunes sur les auteurs que vous ne connaissiez que peu ou pas, le cours sera l'occasion de mettre en perspective ce répertoire poétique en vous confrontant aux grands textes théoriques, y compris les plus récents.

Bibliographie :

-*Littérature*, textes et documents, Nathan, sous dir. d'Henri Mitterand (Histoire littéraire de référence en 5 vol.) (histoire littéraire)

-*La Poésie*, textes choisis et présentés par Hugues Marchal, G-F (anthologie critique)

- *Littérature* : 140 textes théoriques et critiques, Cursus, Armand Colin, Jacques Vassevière, Nadine Tournel (anthologie critique)

- *La Poésie*, Bréal, Collection Grand Amphi (étude diachronique)

- Jean-Louis Joubert, *Genres et formes de la poésie*, Armand Colin, coll. U, 2003 (étude théorique)

- Jean-Michel Maulpoix, *Du lyrisme*, Paris, José Corti, 1999 (essai)

(II) Préparation à l'épreuve 1 d'admission (partie explication de textes)

CC2 : Explication de textes

cours de **Mme Blain**

(35 heures)

Voir le descriptif du cours au 1er semestre: U.E. 11, EC1, CC3

EC 3 LITTÉRATURE ET CIVILISATION GRECQUES ET OUTILS NUMÉRIQUES
(1h hebdo sur 9 semaines)

cours de **Mme Hertz**

Il s'agira d'abord de présenter les outils numériques et ressources documentaires les plus utiles aux chercheurs hellénistes : catalogues, sites, bases de données (TLG, l'Année philologique, revues en ligne, SUDOC, etc.). Des exercices pratiques en salle informatique seront proposés aux étudiants, ainsi qu'un rappel des normes s'imposant à tout travail universitaire (comment citer, où placer les appels de note, comment rédiger une note de bas de page à vocation bibliographique, comment organiser sa bibliographie finale).

Cet enseignement méthodologique liminaire s'avérera utile non seulement pour la rédaction du mémoire de master mais pour le travail écrit exigé de chaque étudiant participant au cours. Il aura en effet à mener un travail de recherche personnel sur un thème choisi au sein d'une liste de sujets liés à la littérature ou à l'histoire politique et sociale grecques. Il disposera ensuite d'une séance pour exposer aux autres étudiants les résultats de son travail en basant sa présentation orale sur un dossier – rédigé selon les normes exposées précédemment – comprenant les sources grecques exploitées et une bibliographie raisonnée.

EC 4 LITTÉRATURE ET CIVILISATION LATINES ET OUTILS NUMÉRIQUES
(1h hebdo sur 9 semaines)

cours de **M. Le Blay**

Introduction aux sources et aux ressources documentaires sur l'Antiquité.

En complémentarité avec le séminaire de Mme HERTZ, ce séminaire consistera en une présentation des ressources nécessaires à la recherche dans le domaine des sciences de l'Antiquité. La méthodologie et les règles d'établissement d'une bibliographie seront étudiées. À titre d'exemple, la présentation des sources et des ressources se concentrera sur les champs de la philosophie et des savoirs scientifiques antiques.

La préparation d'un dossier documentaire portant sur un thème libre donnera lieu à évaluation.

Indications bibliographiques utiles pour l'épreuve 2 d'admissibilité et pour les épreuves d'admission

- Mythologie

EISSEN A., *Les Mythes grecs*, Paris, Belin, 1993 (avec prolongements culturels divers).

GRIMAL P., *Dictionnaire de la mythologie gréco-latine*, Paris, PUF, (1951) 2002.

- Littérature

BILLAULT A., *La littérature grecque*, Paris, Hachette, 2000.

CANFORA L., *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote*, Paris, Éd. Desjonquères, 1994 (pour la traduction française).

SAÏD S., TRÉDÉ M., LE BOULLUEC A., *Histoire de la littérature grecque*, Paris, PUF, 2004.

NÉRAUDAU J.-P., *La littérature latine*, Paris, Hachette Supérieur, 2000.

ZEHACKER H., FREDOUILLE J.-C., *Littérature latine*, Paris, PUF, 2013.

MARTIN R., GAILLARD J., *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 2013.

- Théâtre

préface à l'édition complète des *Tragiques grecs*, par B. DEFORGE et L. BARDOLLET, tome 1, Paris, Robert Laffont, 2001.

DEMONT P. et LEBEAU A., *Introduction au théâtre grec antique*, Le Livre de Poche, 1996.

DUPONT F., *Le théâtre romain*, Paris, Armand Colin, 2011.

- Histoire

BRUN P., *Le Monde grec à l'époque classique (500-323 av. JC)*, Paris, Armand Colin, 2010.
CABANES P., *Petit atlas historique de l'Antiquité grecque*, Paris, Armand Colin, 2013.
RUZÉ F. et AMOURETTI M.-P., *Le Monde grec antique*, Paris, Hachette (1990) 2011.
ORRIEUX Cl. & SCHMITT PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1995.
HINARD Fr. (dir.), *Histoire romaine, des origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.
LE GLAY M., VOISIN J.-L., LE BOHEC Y., *Histoire romaine*, Paris, PUF, 1999.
CHRISTOL M., NONY D., BERRENDONNER Cl., COSME P., *Rome et son Empire. Des origines aux invasions barbares*, Paris, Hachette, 2007.

- Rhétorique

PERNOT L., *La rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

- Religion

BRUIT ZAIDMAN L. et SCHMITT PANTEL P., *La religion grecque dans les cités à l'époque classique*, Paris, Armand Colin, 1991.
SCHEID J., *La religion des Romains*, Paris, Armand Colin, 2010.

- Philosophie

LÉVY C., *Les Philosophies hellénistiques*, Paris, Le Livre de Poche, 1997.

- Civilisation

HOWATSON M.C. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité - mythologie, littérature, civilisation*, Paris, Robert Laffont, 1993 (pour la traduction française).
MOSSÉ Cl. (éd.), *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992.
QUEYREL A. et F., *Lexique d'histoire et de civilisation grecques*, Paris, Ellipses, (1996) 2010.
VEYNE P., *L'Empire gréco-romain*, Paris, Seuil, Points Histoire, 2005

EC 5 LANGUE GRECQUE (16 h)

cours de **Mme Hertz**

Ce cours propose un entraînement à la traduction littéraire de textes grecs présentant un certain niveau de difficulté. Les versions, représentatives de genres et de périodes variés, offriront chacune l'occasion de réviser un point grammatical particulier sur lequel achoppent souvent les étudiants.

Outils de référence :

A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950
J. BERTRAND, *Nouvelle grammaire grecque*, ellipses, 2000
Ph. GUIARD & Ch. LAIZÉ, *Lexique grec pour débiter*, ellipses, 2012

EC 6 LANGUE LATINE (16 h)

cours de **M. Mineo**

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant en fin d'année de consolider sa capacité à traduire de façon plus fluide les auteurs classiques (prose/poésie). La formation repose sur la pratique du petit latin et un contrôle continu (épreuves surveillées) complété par des versions à faire à la maison. Le niveau acquis permettra à l'étudiant de mener à bien son travail de recherche en privilégiant un contact direct avec les textes d'auteur. Au terme de cette formation, les étudiants seront en mesure de passer l'épreuve de version latin de l'écrit du Capes de Lettres Classiques dans les meilleures conditions.

La pratique du petit latin pendant les vacances (*Guerre des Gaules* de César, *Enéide* de Virgile, *Métamorphoses* d'Ovide, *Catilinaires* de Cicéron, etc.) est fortement conseillée, à raison de 20/30 minutes par jour.

Descriptif :

L'objectif de cet enseignement est de **préparer à l'épreuve orale de grammaire française des concours d'enseignement** (CAPES, CAFEP et Agrégation de Lettres Classiques)

La préparation de cette épreuve suppose de maîtriser les principales catégories de la grammaire (classes de mots, constituants de la phrase, fonctions syntaxiques, formes et constructions verbales, énonciation et organisation communicationnelle, ...) et les principes de l'analyse. Mais, parce que la question porte sur un texte, elle demande aussi de savoir traiter une notion grammaticale à partir d'occurrences, en donnant une définition de la notion et en établissant un plan et une problématique.

C'est cette réflexion sur la délimitation et les frontières des catégories qui permet de rendre compte de certaines occurrences complexes en ce qu'elles se prêtent mal à une analyse univoque. Elle permet également une réflexion sur la transmission des savoirs grammaticaux, réflexion qui peut être étendue à la grammaire des langues anciennes, avec une approche plus linguistique et une terminologie plus proche de celle en vigueur pour le français.

Chaque séance sera consacrée à l'étude d'une notion à partir d'un texte. Pour préparer la séance, une fiche récapitulative de grammaire et l'extrait d'un document pédagogique seront auparavant mis à la disposition des étudiants.

Indications bibliographiques**• Grammaire du français**

- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R., 2014, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF. (grammaire française de référence pour le CAPES)

- *Terminologie grammaticale*, 1997-1998 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

à compléter avec la consultation des programmes du collège 2015 (cycles 3 et 4) qui apportent quelques changements terminologiques

cycle 3 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708

cycle 4 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

- Fournier N., 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.

- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

- Neveu F., 2011, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, A. Colin.

• Pour une approche de la langue adossée aux travaux récents de linguistique et de grammaire

- Bertrand J., *La grammaire grecque par l'exemple*, Paris, Ellipses, 2008.

- Bortolussi B., *La grammaire du latin*, Paris, Hatier, Collection Bescherelle, 2000. (pour une approche synthétique du latin)

- Lavency M., *Vsus, description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Paris, Duculot, 1985. (ouvrage plus systématique)

<i>U.E. 24 Langue vivante</i>

Enseignement regroupé en S1

Formation didactique et professionnelle

(Pour plus de détails, se reporter au livret de l'étudiant de l'ESPE)

Formation commune aux deux parcours, sauf pour l'EC 3 de l'UE 22 « Langues et cultures de l'Antiquité ».

Enseignants :

Mme Brassel, Mme Dordain, M. Charbonnier, Mme Druet, Mme Huchet, Mme Fontaine, Mme de Massot.

Pour le master 1 MEEF Lettres, l'ESPE vise deux objectifs : votre réussite au concours du CAPES et votre formation au métier d'enseignant de français.

- La préparation au CAPES

En collaboration avec le département « Lettres modernes » de l'Université de Nantes, l'ESPE assure la préparation à un concours de recrutement dont les épreuves comportent désormais presque toutes une dimension professionnalisante.

L'épreuve 2 invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement.

L'épreuve 3 comporte « un entretien au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ».

L'épreuve 4, quant à elle, consiste en l'élaboration d'une séquence d'enseignement. Comme pour les autres épreuves, c'est en vous entraînant régulièrement que vous vous approprierez la méthodologie et le positionnement adéquat, c'est-à-dire celui d'un futur professionnel, bien informé sur le métier, curieux des questions qui le traversent, et rigoureux dans son approche des objets d'enseignement. Quelle que soit l'épreuve, les savoirs de référence littéraires et linguistiques sont essentiels. D'autres savoirs, spécifiques, vous seront fournis dans le cadre des UE « Didactique » et « Contexte d'exercice ».

- La formation au métier d'enseignant

Nous venons de l'indiquer : se préparer aux épreuves, c'est aussi se préparer à certains aspects très concrets du métier. Vous disposerez de cinq semaines de stage pour découvrir la réalité d'un contexte d'exercice, observer des enseignants expérimentés et vous entraîner à faire la classe dans le cadre de la pratique accompagnée. L'UE « Contexte d'exercice » vous documentera sur les textes réglementaires régissant la vie de l'EPL, sur le statut des acteurs du monde scolaire, et enrichira votre approche du métier grâce à des apports variés, empruntant aux champs de l'éthique, de la psychologie ou de la sociologie.

Dans le cadre de l'UE « Mise en situation professionnelle et recherche », vous serez initiés à des méthodologies de recherche pour explorer une question professionnelle de votre choix et développer aussi bien des connaissances théoriques que des compétences d'analyse.

Il est indispensable de vous procurer dès le début de la formation les programmes de collège et de lycée (téléchargeables sur le site eduscol.education.fr).

LIENS POUR CONSULTER LES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Programme collège rentrée 2016 :

<http://www.education.gouv.fr/cid95812/au-bo-special-du-26-novembre-2015-programmes-d-enseignement-de-l-ecole-elementaire-et-du-college.html>

Programme d'enseignement de complément Langues et cultures de l'Antiquité (BO n°11 du 17 mars 2016) :

www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99531

Programmes lycée (français) :

<http://www.education.gouv.fr/cid53318/mene1019760a.html>

Programmes lycée (langues et cultures de l'Antiquité) :

- enseignement d'exploration (classe de seconde : BO n° 30 du 26 août 2010) :

<http://www.education.gouv.fr/cid52845/mene1017902n.html>

- enseignement facultatif - enseignement spécifique (classes de seconde, première, terminale : BO n°15 du 11 avril 2013)

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=70671

Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts (BO n° 32 du 28 août 2008) :

http://media.education.gouv.fr/file/32/09/0/encart_33090.pdf

MEEF 2 Parcours Lettres Classiques

- DATES IMPORTANTES ET ORGANISATION DE LA FORMATION-

► réunions de rentrée :

Les étudiants sont invités à assister à 3 réunions de rentrée :

- la réunion de rentrée de l'**ESPE** (pour plus de précisions, se renseigner auprès de l'ESPE).
- mardi **11 septembre** 2018 à **10h**, salle C 020 du bâtiment Censive (**Département de Lettres Anciennes**)
- mercredi **12 septembre** 2018 à **13h30**, salle C 024 du bâtiment Censive (**Département de Lettres Modernes**)

► début des cours :

Les enseignements disciplinaires (EC 1 de l'UE 31) et les enseignements de langue vivante (UE 33) commenceront le lundi 17 septembre 2018.

► organisation de la formation :

Les enseignements disciplinaires et de langue vivante ont lieu le mardi après-midi, à partir de 13h30.

- DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS DU BLOC 1 « FORMATION
DISCIPLINAIRE » -

M 2 / S 3

<p>UE 31 Savoirs disciplinaires et didactiques (4 EC)</p>	<p>EC 1 : 1 EC au choix (18 h ou 12 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoirs littéraires et/ou linguistiques pour l'enseignement (18 h) (EC commun Lettres Modernes et Lettres Classiques) • Paléographie et édition critique (12 h) • Les savoirs du mythe (12 h) • Théâtre antique (12 h) • Poétique latine et textique (12 h) • Femme et Antiquité (12 h) • Syncrétismes religieux (12 h) • Mythes antiques et art visuel (12 h) • Paléographie et historiographie latines (12 h) • Sciences et Antiquité (12 h) <p>(EC liés aux langues et cultures de l'Antiquité)</p> <p>EC 2 Épistémologie et didactique du français (18 h)</p> <p>EC 3 Enseigner le français avec le numérique (12 h)</p> <p>EC 4 Option didactique : Langues et cultures de l'Antiquité (12 h)</p>
<p>UE 34 Langue vivante (1 EC Langue vivante au choix)</p>	<p>Anglais Espagnol Allemand autre langue</p>

M 2 / S 4

<p>UE 41 Savoirs disciplinaires et didactiques (4 EC)</p>	<p>EC 1 : 1 EC au choix (18 h ou 12 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoirs littéraires et/ou linguistiques pour l'enseignement (18 h) (EC commun Lettres Modernes et Lettres Classiques) • Rhétorique, argumentation et stylistique (12 h) • Les savoirs du mythe (12 h) • Théâtre antique (12 h) • Poétique latine et textique (12 h) • Femme et Antiquité (12 h) • Syncrétismes religieux (12 h) • Mythes antiques et art visuel (12 h) • Paléographie et historiographie latines (12 h) • Sciences et Antiquité (12 h) <p>(EC liés aux langues et cultures de l'Antiquité)</p> <p>EC 2 Épistémologie et didactique du français (18 h)</p> <p>EC 3 Enseigner le français avec le numérique (12 h)</p> <p>EC 4 Option didactique : Langues et cultures de l'Antiquité (12 h)</p>
<p>UE 44 Langue vivante (1 EC Langue vivante au choix)</p>	<p>Enseignement regroupé en S3</p>

Programmes des unités d'enseignement du bloc disciplinaire du M2 MEEF

M2 / S3

U.E. 31 Savoirs disciplinaires et didactiques

6 ects coeff. 6

EC 1 : UN EC AU CHOIX PARMIS LES 10 SUIVANTS (18 ou 12 h) :

(le premier EC est commun aux Lettres Modernes et aux Lettres Classiques, les 9 EC suivants sont liés aux langues et cultures de l'Antiquité)

Choix sous réserve de compatibilité horaire.

- Savoirs littéraires et/ou linguistiques pour l'enseignement (18 h)

(voir détails dans le livret ESPE)

- Paléographie et édition critique (12 h)

cours de **M. Amato**

Le cours offrira un panorama de la paléographie et de la codicologie grecques à partir du IX^e jusqu'au XV^e siècle. L'étudiant pourra ainsi arriver à dater avec aisance les manuscrits relevant de cette époque. L'étude des manuscrits se fera à l'aide aussi des outils informatiques.

- Les savoirs du mythe (12 h)

cours de **Mme Rolet**

À travers l'étude de programmes décoratifs picturaux, architecturaux ou sculpturaux allant de la fin de la République au I^{er} siècle apr. J.-C., le cours tentera de montrer comment les formes plastiques peuvent, grâce à l'usage du mythe, du symbole et de l'allégorie, se faire les véhicules privilégiés de l'idéologie des classes dirigeantes romaines. Répondant à des codes sémiotiques contraignants, ces réalisations artistiques nous éclairent sur les positions politiques, les idéaux philosophiques et religieux, la culture esthétique et littéraire qui caractérisaient l'élite romaine ou les élites provinciales romanisées. De l'Italie, l'Espagne ou la Gaule à la Grèce et à l'Asie Mineure, nous suivrons par exemple les usages républicains et impériaux qui ont été faits de quelques divinités, héros et mythes plus ou moins célèbres : Dionysos, Apollon, Io, Iphigénie, Pérô et Micon, cycle troyen, âge d'or.

N.B. : des bibliographies ciblées seront proposées en cours en fonction des thématiques abordées.

- Théâtre antique (12 h)

cours de **Mme Thévenet**

Texte, mise en scène et réécriture

Trois manières d'aborder la tragédie grecque qui la diffractent à travers les siècles : son texte initial lié au contexte de représentation, ses mises en scène, ses réécritures modernes et contemporaines. Un fil directeur : une figure, un personnage (Médée, Phèdre, Electre, Héraclès, Œdipe...), à suivre depuis les traces mythologiques préexistantes, les diverses pièces qui lui donnent vie dans l'Antiquité, jusqu'à ses incarnations les plus récentes. L'objectif est de montrer que le théâtre grec, avec ses contraintes d'écriture et de représentation bien définies, constitue une étape primordiale dans notre appréhension des figures mythiques : lire la *Médée* d'Euripide, c'est déjà lire 'une' *Médée*, mais sans la pièce d'Euripide, notre vision de Médée serait toute différente. Réécritures et mises en scène nous permettent de poursuivre un dialogue

jamais interrompu avec la matière tragique, tout en mesurant la manière dont les auteurs ou metteurs en scène la réinvestissent en gardant des liens souvent très étroits avec le contexte antique ou l'image qu'ils s'en font.

- Poétique latine et textique (12 h)

cours de **M. Tronchet**

Ce cours est fondé sur l'intérêt particulier des poètes tout au long de la littérature latine pour les jeux avec les sonorités des mots, pour les architectures élaborées, dans leurs œuvres aussi bien courtes qu'étendues.

Il s'agit de découvrir les procédés récurrents, ainsi que les démarches originales grâce d'abord à des exemples ponctuels puis à des textes pris dans leur ensemble.

L'objectif est d'acquérir une méthode pour le repérage et l'analyse de telles structures, lorsqu'elles se rencontrent.

En fin de semestre, sera donné un aperçu des pratiques de poésie à contraintes, préfigurant les expériences de l'Oulipo.

Bibliographie :

Francesco Della Corte, et Eva Kushner, «Poétiques de l'Antiquité classique», *Histoire des Poétiques*, Paris, P.U.F., 1997, pp. 1-31.

Alain Deremetz, *Le Miroir des Muses - Poétiques de la réflexivité à Rome*, Villeneuve d'Ascq, 1995.

Jean-Pierre Néraudau, *La Littérature latine*, Paris, Hachette, 2000.

- Femme et Antiquité (12 h)

cours de **Mme Tresch**

Lors de ce cours, l'étudiant/e apprend à connaître les grands types d'approche et d'angles d'analyse (historique, littéraire, anthropologique, ethno-psychanalytique, sociologique, etc.) d'un tel sujet et de ses sources. Il/elle développe sa capacité à les identifier et à les replacer dans leur contexte, en utilisant son intelligence critique à la fois pour questionner les documents-sources et la bibliographie. Il/elle apprend également la richesse d'une approche diachronique et pluridisciplinaire.

- Syncrétismes religieux (12 h)

cours de **M. Maréchaux**

L'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière souvent comparative et dans une perspective historico-critique les grands religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Des synthèses seront proposées, permettant de mieux contextualiser les étapes des différentes constructions théologiques en Mésopotamie, en Inde, en Perse, en Palestine et dans le Golfe persique. Nous lirons au plus prêt de l'original des extraits empruntés aux épopées akkadiennes (*Gilgamesh*, *Atrahasis*), aux prières cultuelles et aux poèmes héroïques de l'Inde védique (*Upanishad*, *Mahabharata*, *Ramayana*), aux reliefs du zoroastrisme (civilisation perse), aux Livres de la pensée juive (*Torah*, *Talmud*), à l'herméneutique biblique (*Ancien* et *Nouveau Testament*, écrits apocryphes) et coranique, à la poésie et l'épopée persanes avant et après la conquête arabe.

Un exemplier sera fourni.

- Mythes antiques et art visuel (12 h)

cours de **Mme Rolet**

Le cours propose une initiation aux grandes problématiques théoriques et esthétiques posées par l'art de la Renaissance à partir de la réinterprétation que les humanistes ont proposée des textes antiques, des mythes gréco-romains et de la culture chrétienne. Grâce à un parcours associant étroitement texte et image, l'objectif sera de se

familiariser avec des œuvres célèbres ou marquantes de la Renaissance (et parfois au-delà), de comprendre les enjeux de discours topiques sur l'art que résumant des formules comme *Vt pictura poesis* ou *Natura potentior ars*, et d'interpréter le sens politique ou religieux de certains cycles picturaux. Notre intérêt se portera plus particulièrement sur les mythes relatant la naissance de la peinture, sur la figuration de l'ombre et de ses pouvoirs surnaturels, sur l'animation des statues par Pygmalion, sur la représentation de seuils, miroirs et cadres fictifs emboîtés à l'intérieur de la peinture, sur l'intérêt du détail, sur la fonction des autoportraits, ou encore sur le fonctionnement du symbole et de l'allégorie.

N.B. : des bibliographies ciblées seront proposées en cours en fonction des thématiques abordées.

- Paléographie et historiographie latines (12 h)

cours de **M. Mineo**

Introduction à l'histoire des manuscrits, à la codicologie (fabrication des manuscrits), à l'écritique (technique d'établissement des textes), à la paléographie (déchiffrement des principales écritures manuscrites latines).

- Sciences et Antiquité (12 h)

cours de **M. Le Blay**

Retour sur une science du passé : la physiognomonie

La physiognomonie, savoir consistant à déchiffrer les signes corporels pour percer les secrets de l'âme, connut une grande fortune tout au long de la période antique. Elle ne cessa d'ailleurs pas d'exercer son influence sur les esprits du Moyen-Âge et de la Renaissance. Elle n'a jamais vraiment disparu puisque de nouvelles « sciences » ou techniques apparurent à partir de la fin du XVIII^e siècle, qui en reprirent les fondements théoriques et épistémologiques. Elle continue, encore aujourd'hui, à façonner un imaginaire des caractères et des psychologies particulièrement vivace dans la littérature comme au cinéma.

Le séminaire se proposera de revenir sur l'histoire de cette « science » et sur son héritage.

EC 2 ÉPISTÉMOLOGIE ET DIDACTIQUE DU FRANÇAIS (18 h)

(voir détails dans le livret ESPE)

EC 3 ENSEIGNER LE FRANÇAIS AVEC LE NUMÉRIQUE (12 h)

(voir détails dans le livret ESPE)

EC 4 OPTION DIDACTIQUE : LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ (12 h)

(voir détails dans le livret ESPE)

<i>U.E. 33 Langue vivante (1 EC Langue vivante au choix, 15h)</i>
--

2 ects coeff. 2

Anglais : Cours de **Mme Paris**

Adaptation du format des certifications en langue à quatre compétences à des supports littéraires et cinématographiques.

Nous travaillerons, entre autres, sur la compréhension et la production orales ainsi que l'interaction. La participation active sera, par conséquent, prise en compte dans la validation.

Espagnol : cours de **Mme Madec**.

Autre langue : se renseigner auprès de la Faculté des Langues et Civilisations Etrangères.

M2 / S4

U.E. 41 Savoirs disciplinaires et didactiques

6 ects coeff. 6

(le premier EC est commun aux Lettres Modernes et aux Lettres Classiques, les 9 EC suivants sont liés aux langues et cultures de l'Antiquité)

Choix sous réserve de compatibilité horaire.

- Savoirs littéraires et/ou linguistiques pour l'enseignement (18 h)

(voir détails dans le livret ESPE)

- Rhétorique, argumentation et stylistique (12 h)

cours de **M. Maréchaux**

Nous étudierons les questions suivantes :

1°) *ethos, pathos, logos*.

2°) Petite histoire de la rhétorique de l'Antiquité grecque à R. Barthes.

3°) Argumentation et démonstration. Argumentation et logique : la logique médiévale.

4°) Aristote et *l'Organon*.

5°) Topique et arguments-types.

6°) Rhétorique et philosophie chez Cicéron : *Orator, De oratore, Brutus*.

7°) L'univers des déclamateurs : Chries, éthopées, suasoires et controverses.

8°) La rhétorique cinématographique : l'exemple d'*Œdipe roi* et *Médée* de Pasolini.

9°) Rhétoriques de la répétition : tautologies et récurrence dans le cinéma de J. Prévert.

- Les savoirs du mythe (12 h)

cours de **Mme Rolet**

À travers l'étude de programmes décoratifs picturaux, architecturaux ou sculpturaux allant de la fin de la République au I^{er} siècle apr. J.-C., le cours tentera de montrer comment les formes plastiques peuvent, grâce à l'usage du mythe, du symbole et de l'allégorie, se faire les véhicules privilégiés de l'idéologie des classes dirigeantes romaines. Répondant à des codes sémiotiques contraignants, ces réalisations artistiques nous éclairent sur les positions politiques, les idéaux philosophiques et religieux, la culture esthétique et littéraire qui caractérisaient l'élite romaine ou les élites provinciales romanisées. De l'Italie, l'Espagne ou la Gaule à la Grèce et à l'Asie Mineure, nous suivrons par exemple les usages républicains et impériaux qui ont été faits de quelques divinités, héros et mythes plus ou moins célèbres : Dionysos, Apollon, Io, Iphigénie, Pérô et Micon, cycle troyen, âge d'or.

N.B. : des bibliographies ciblées seront proposées en cours en fonction des thématiques abordées.

- Théâtre antique (12 h)

cours de **Mme Thévenet**

Texte, mise en scène et réécriture

Trois manières d'aborder la tragédie grecque qui la diffractent à travers les siècles : son texte initial lié au contexte de représentation, ses mises en scène, ses réécritures modernes et contemporaines. Un fil directeur : une figure, un personnage (Médée, Phèdre, Electre, Héraclès, Œdipe...), à suivre depuis les traces mythologiques préexistantes, les diverses pièces qui lui donnent vie dans l'Antiquité, jusqu'à ses incarnations les plus récentes. L'objectif est de montrer que le théâtre grec, avec ses

contraintes d'écriture et de représentation bien définies, constitue une étape primordiale dans notre appréhension des figures mythiques : lire la *Médée* d'Euripide, c'est déjà lire 'une' *Médée*, mais sans la pièce d'Euripide, notre vision de Médée serait toute différente. Réécritures et mises en scène nous permettent de poursuivre un dialogue jamais interrompu avec la matière tragique, tout en mesurant la manière dont les auteurs ou metteurs en scène la réinvestissent en gardant des liens souvent très étroits avec le contexte antique ou l'image qu'ils s'en font.

- Poétique latine et textique (12 h)

cours de **M. Tronchet**

Ce cours est un élargissement théorique de la réflexion sur la poétique latine menée au semestre 1 : c'est une initiation à une discipline récente, la textique, qui prend comme objet l'écrit, dans toutes ses réalisations.

La plupart des exemples observés seront choisis dans des ouvrages en français. Il s'agit d'essayer de comprendre quels mécanismes sont possibles dans un écrit, quel qu'il soit, et quels types de structures ils déterminent.

L'objectif est de rendre plus rigoureuse et plus efficace la méthode d'analyse, telle qu'elle a pu être esquissée au semestre 1.

Bibliographie :

Jean Ricardou, *Intellection textique de l'écrit*, Les Impressions Nouvelles, Paris-Bruxelles, 2017.

Gilles Tronchet, *Un aperçu de la textique*, Les Impressions Nouvelles, Paris-Bruxelles, 2012.

- Femme et Antiquité (12 h)

cours de **Mme Tresch**

Lors de ce cours, l'étudiant/e apprend à connaître les grands types d'approche et d'angles d'analyse (historique, littéraire, anthropologique, ethno-psychanalytique, sociologique, etc.) d'un tel sujet et de ses sources. Il/elle développe sa capacité à les identifier et à les replacer dans leur contexte, en utilisant son intelligence critique à la fois pour questionner les documents-sources et la bibliographie. Il/elle apprend également la richesse d'une approche diachronique et pluridisciplinaire.

- Syncrétismes religieux (12 h)

cours de **M. Maréchaux**

L'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière souvent comparative et dans une perspective historico-critique les grands religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Des synthèses seront proposées, permettant de mieux contextualiser les étapes des différentes constructions théologiques en Mésopotamie, en Inde, en Perse, en Palestine et dans le Golfe persique. Nous lirons au plus prêt de l'original des extraits empruntés aux épopées akkadiennes (*Gilgamesh*, *Atrahasis*), aux prières cultuelles et aux poèmes héroïques de l'Inde védique (*Upanishad*, *Mahabharata*, *Ramayana*), aux reliefs du zoroastrisme (civilisation perse), aux Livres de la pensée juive (*Torah*, *Talmud*), à l'herméneutique biblique (*Ancien et Nouveau Testament*, écrits apocryphes) et coranique, à la poésie et l'épopée persanes avant et après la conquête arabe.

Un exemplier sera fourni.

- Mythes antiques et art visuel (12 h)

cours de **Mme Rolet**

Le cours propose une initiation aux grandes problématiques théoriques et esthétiques posées par l'art de la Renaissance à partir de la réinterprétation que les humanistes ont

proposée des textes antiques, des mythes gréco-romains et de la culture chrétienne. Grâce à un parcours associant étroitement texte et image, l'objectif sera de se familiariser avec des oeuvres célèbres ou marquantes de la Renaissance (et parfois au-delà), de comprendre les enjeux de discours topiques sur l'art que résumant des formules comme *Vt pictura poesis* ou *Natura potentior ars*, et d'interpréter le sens politique ou religieux de certains cycles picturaux. Notre intérêt se portera plus particulièrement sur les mythes relatant la naissance de la peinture, sur la figuration de l'ombre et de ses pouvoirs surnaturels, sur l'animation des statues par Pygmalion, sur la représentation de seuils, miroirs et cadres fictifs emboîtés à l'intérieur de la peinture, sur l'intérêt du détail, sur la fonction des autoportraits, ou encore sur le fonctionnement du symbole et de l'allégorie.

N.B. : des bibliographies ciblées seront proposées en cours en fonction des thématiques abordées.

- Paléographie et historiographie latines (12 h)

cours de **M. Mineo**

Déchiffrage de manuscrits, établissement de texte pour l'édition Budé des *Histoires Philippiques* de Trogue Pompée.

- Sciences et Antiquité (12 h)

cours de **Mme Hertz**

Les dieux grecs ont-ils été conçus à l'image de l'homme, ou à l'inverse de lui ? Ce cours a pour but de découvrir et d'analyser la façon dont les auteurs de langue grecque, depuis Homère et les Présocratiques jusqu'aux philosophes d'époque impériale, se sont représentés la sphère du divin. Nous nous appuierons sur un corpus essentiellement littéraire (textes poétiques, dialogues et traités philosophiques), en recourant ponctuellement aux sources iconographiques.

Architecture du cours :

- 1) Les dieux dans l'univers homéro-hésiodique : une conception anthropocentrique du divin
- 2) Xénophane, réformateur religieux : la contestation de l'anthropocentrisme
- 3) Les dieux chez Platon
- 4) Les philosophies hellénistiques (a) : les dieux d'Épicure
- 5) Les philosophies hellénistiques (b) : le(s) dieu(x) du stoïcisme
- 6) Le platonisme d'époque impériale : une pensée de la transcendance

Sources primaires à lire ou relire en vue du cours :

- *L'Illiade* et *l'Odyssée*

Pour *l'Illiade*, privilégiez soit la traduction de Paul Mazon (*Illiade*, Paris, Gallimard, collection « Folio classique », 1975) soit celle de Frédéric Mugler, qui a le mérite de respecter typographiquement le mètre homérique (*L'Illiade*, Paris, Babel, 1995).

Pour *l'Odyssée*, optez pour la traduction de Philippe Jaccottet (*Odyssée*, Paris, La Découverte, 1992) ou pour celle de Frédéric Mugler (*L'Odyssée*, Paris, Babel, 1995).

Vous devrez avoir bien en tête le chant I de *l'Illiade* pour le premier cours du semestre.

- *La Théogonie* et les *Travaux et les Jours* d'Hésiode

Bibliographie secondaire :

- Carlos LEVY, *Les Philosophies hellénistiques*, Paris, Le Livre de Poche, 1997 (pour une présentation très claire du pyrrhonisme, de l'épicurisme, du stoïcisme, etc.)

- Daniel BABUT, *La religion des philosophes grecs, de Thalès aux Stoïciens*, Paris, PUF, 1974.

EC 2 Épistémologie et didactique du français (18 h)

(voir S3)

EC 3 Enseigner le français avec le numérique (12 h)

(voir S3)

EC 4 Option didactique : Langues et cultures de l'Antiquité (12 h)

(voir S3)

<i>U.E. 43 Langue vivante (enseignement regroupé en S3)</i>
--